



**Service d'Incendie et de Secours du Département  
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

Monsieur le Président de la  
Métropole de Lyon  
20 rue du Lac  
CS 33569  
69505 Lyon cedex 03

Lyon, le 31 juillet 2020

N/ Réf. : 2020024

**Objet : Feux de PSC (parc de stationnement couvert)**

Monsieur le Directeur,

Une recrudescence inquiétante d'incendies de véhicules dans des parkings souterrains de l'agglomération lyonnaise, notamment dans les 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements et à Villeurbanne, avait empoisonné le quotidien des agents du SDMIS durant une période sanitaire déjà difficile.

Un suspect pyromane a enfin été arrêté : ce n'est pas moins de 29 faits qui ont été relevés. 6 mois que cela durait avec des engagements de personnels long et des situations opérationnelles extrêmement dangereuses.

Ayant aujourd'hui l'assurance de ne plus être face à des accidents mais face à des actes malveillants, SUD SDMIS vous demande officiellement que le SDMIS dépose plainte contre l'auteur de ces incendies volontaires pour "mises en danger de ses personnels" mais également pour le préjudice financier lié à ces interventions.

Sur de l'intérêt que vous portez à la sécurité de vos personnels, nous vous prions de croire Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL